



6 septembre 2017 : négo temps de travail.

Qu'attendons-nous du 6 septembre ?

### Rappelons quelques éléments :

- Les négociations doivent être bouclées pour la fin de l'année, c'est-à-dire pour le Comité technique du 23 novembre 2017
- Les organisations syndicales ont appelé les agents à manifester le 12/01 car rien n'avancait. En mars la négociation a été bloquée par la position totalement intransigeante de l'administration qui a abouti au blocage : Mme la Présidente et M. le Vice-président sont intervenus pour débloquer la situation :
  - en proposant de passer au sujet « RIFSSEP » puisque le sujet « temps de travail » entraînait la crispation
  - en annonçant une méthode : **on fait un tableau avec 6 colonnes : ce que propose l'administration/ ce que veulent chacune des organisations syndicales. La Présidente s'est engagée à trancher ensuite au vu de ce tableau**

### Aujourd'hui

- On revient au sujet « temps de travail » sans avoir abouti sur RIFSSEP.
- Les projets de règlements de temps de travail (siège et lycées) ont été fournis aux organisations syndicales ... donc ce mercredi 6, on peut imaginer que sur chaque point, chaque organisation sera amenée à donner son point de vue pour aboutir très vite à la construction de ce tableau.  
Vu les délais, nous attendons des réponses très vite de la part des politiques.

### Les projets

Les militants CFDT ont analysé les documents. Sans entrer dans le détail ligne à ligne des textes dont nous espérons qu'ils peuvent encore évoluer positivement, voici les grandes lignes de nos constatations et revendications :

➤ **Concernant tous les agents :**

Ces projets sont très en recul sur de nombreux points : jours de congés ou RTT perdus (3 jours présidents de FC, 2 jours de Bourgogne, 1 jour RTT, sans parler des jours pour événements familiaux qui sont revus systématiquement à la baisse !)

➤ **Concernant les agents du siège :**

Pour résumer, la CFDT refuse que tout le règlement soit basé sur le contrôle, l'absence de souplesse et de confiance.

La fusion demande de la proximité, donc de la souplesse et de la confiance.

**Inacceptable en l'état** : le crédit d'heures limité à 3h30 et encore soumis à acceptation du chef de service (lorsqu'on sait que la consigne est donnée côté franc-comtois aux chefs de service de refuser les récupérations).

**Inacceptables toutes les dates butoir au-delà desquelles on perd des RTT, des congés, des heures de récup. INACCEPTABLE LE PRINCIPE DE L'ÉCRÈTEMENT**

**POUR LA CFDT / 1HEURE FAITE = 1 HEURE PAYÉE OU RÉCUPÉRÉE**

➤ **Concernant les agents Des lycées**

Le projet est globalement assez équilibré,

- mais manque de cadrage sur les limites des contreparties demandées en cas de logement en NAS (on n'est pas taillable et corvéable à merci), laisse la porte ouverte aux interventions de nuit hors cadre des astreintes,

- manque de quelques précisions (temps d'habillage-déshabillage sur temps de travail etc).

**A demain pour la suite des négociations et peut-être les premières décisions des élus.**

**La Secrétaire de la section CFDT du Conseil régional**

**Dominique Aubry-Frelin 06 82 13 75 11**